

Communiqué de presse du 17 janvier 2019



DJAMEL SOUAMI ÉLU NOUVEAU PRÉSIDENT DU CTIP



Djamel Souami (CFE-CGC) a été élu Président du CTIP à l'unanimité. Il succède à Pierre Mie (MEDEF), élu Vice-président. La nouvelle présidence paritaire et le Conseil d'administration en partie renouvelé se sont engagés à faire entendre la voix singulière des institutions de prévoyance et des groupes de protection sociale au cours des travaux lancés par le Gouvernement pour réformer le système français de protection sociale.

Djamel Souami (CFE-CGC) et Pierre Mie (MEDEF) ont été élus à l'unanimité Président et Vice-président du CTIP, conformément aux statuts qui prévoient une présidence alternée entre le collège Salariés et le collège Employeurs. Leurs mandats sont fixés à deux ans.

Investi depuis de nombreuses années dans le monde paritaire, Djamel Souami est entré au Conseil d'administration du CTIP en 2015 avant d'en prendre la vice-présidence en 2017. Il est également administrateur de Malakoff Médéric Prévoyance et président de l'Union des Directeurs de l'Assurance et de la Protection sociale (UDAP).

Diplômé de l'ESCP et du CHEA, Djamel Souami est aujourd'hui Directeur associé de Micropole, groupe international en conseil et technologies numériques innovantes.

« En tant que Président du CTIP, j'aurai à cœur, avec Pierre Mie et le Conseil d'administration, de **faire valoir notre modèle singulier et innovant** et de faire en sorte que les réformes engagées en 2019 préparent les systèmes de protection sociale du futur dans le respect de nos valeurs de solidarité et d'efficacité », a déclaré Djamel Souami. Concernant la réforme du système de protection sociale (santé, dépendance et retraite) engagée par le Gouvernement, le nouveau Président du CTIP rappelle que « **le contrat collectif a prouvé sa capacité à assurer une mutualisation optimale des risques** ; c'est pourquoi le CTIP continuera de le promouvoir avec conviction auprès des citoyens et des pouvoirs publics. »

Pierre Mie, engagé depuis longtemps au service de la protection sociale, alterne depuis 2013 les fonctions de présidence au sein du CTIP et est également administrateur de la SGAM Malakoff Médéric Humanis.

Directeur des ressources humaines de la direction générale industrielle d'Air France, entreprise où il a effectué toute sa carrière, il est convaincu de l'efficacité du dialogue social et de la pertinence de la gouvernance paritaire.

*« Je suis heureux de poursuivre avec notre nouveau Président le travail engagé au service de notre protection sociale complémentaire. L'une des forces de la gouvernance paritaire est **la qualité du dialogue qui existe entre employeurs et salariés** ; ce dialogue est plus que jamais indispensable pour relever les défis qui attendent notre profession. »*, a-t-il indiqué.

Sur les 30 membres du Conseil d'administration, un tiers rejoint pour la première fois la gouvernance paritaire du CTIP. La composition de la nouvelle équipe du Conseil d'administration du CTIP est disponible sur le site internet du CTIP : <https://ctip.asso.fr/ctip/fonctionnement/>



À PROPOS DU CTIP

Le CTIP représente l'ensemble des institutions de prévoyance, organismes d'assurance de personnes à but non lucratif, à gouvernance paritaire et spécialisés dans le collectif. Elles couvrent 13 millions de personnes, soit près d'un actif sur deux, à travers 2 millions d'entreprises en santé et en prévoyance. Le CTIP défend les intérêts de ses 39 adhérents auprès des pouvoirs publics nationaux et européens et les accompagne dans toutes les évolutions techniques et juridiques ayant un impact sur leur métier. Il contribue à développer une information pédagogique sur la protection sociale complémentaire collective.

Contact presse

Miriana Clerc
Tél. : 01 42 66 92 58
Courriel : clerc@ctip.asso.fr
www.ctip.asso.fr